

Site Natura 2000



Bassin de l'Attert

BE34053

Carte d'identité

Superficie	1341,99 ha	Direction du DNF	Arlon
Communes concernées	Attert, Martelange	Date d'adoption de l'arrêté de désignation	01/12/2016

Description du site

Le site correspond essentiellement au paysage bocager de la vallée de l'Attert, depuis sa source jusqu'à la frontière luxembourgeoise, avec une alternance de petits massifs de chênaie-charmaie et de prairies sur marne. Il comprend des prairies maigres de fauche, quelques rares prairies à molinies, plusieurs mares et un important réseau de haies. Le site reprend également la vallée du ruisseau de Nothomb avec un ensemble de prairies alluviales enclavé dans un massif de hêtraies, abritant le triton crêté. La pie-grièche écorcheur, les pics mar et noir ainsi que les milans royal et noir sont aussi présents. Au niveau de Guirsch, le site abrite une importante population de vespertilion à oreilles échancrées. A Thiaumont se trouve une des dernières pelouses calcaires sur marne de Belgique, avec une population de gentiane ciliée (plante). Enfin, le site accueille deux espèces de papillons, le cuivré des marais et le cuivré de la bistorte, ainsi que le martin-pêcheur sur les berges de l'Attert.

Habitats et espèces Natura 2000

Un **habitat Natura 2000** est un milieu rare, menacé ou remarquable à l'échelle européenne. En Wallonie, ces habitats sont regroupés en unités de gestion (UG) nécessitant des mesures¹ pour les maintenir dans un état de conservation favorable. La liste des principaux habitats Natura 2000 présents dans ce site sont:



Hêtraie à luzule

Nom de l'habitat (type d'UG)	Surface (ha)
Hêtraies à luzule (UG 8)	185,53
Hêtraies à aspérule (UG 8)	180,54
Chênaies-charmaies (UG 8)	129,20
Prairies de fauche de basse et moyenne altitude (UG 2)	67,50
Prairies humides à végétation haute (UG 2)	20
Végétation des eaux courantes (UG 1)	8
Forêts alluviales* (UG 7)	5,75
Végétation des plans d'eau riche en éléments nutritifs (UG 1)	3,50
Pelouses calcicoles* (UG 2)	0,01

* Habitats prioritaires, c'est-à-dire nécessitant des mesures de protection plus strictes.

Une **espèce Natura 2000** est une espèce en danger d'extinction, vulnérable, rare ou dont la répartition géographique est restreinte à l'échelle européenne. La liste des principales espèces Natura 2000 présentes dans ce site sont:



Pic mar



Vespertilion à oreilles échancrées

Oiseaux

Bécassine des marais
Bondrée apivore
Cigogne noire
Martin-pêcheur d'Europe
Milan noir
Milan royal
Pic mar
Pie-grièche écorcheur

Mammifères

Castor d'Europe
Grand Murin
Vespertilion à oreilles échancrées

Amphibiens

Triton crêté

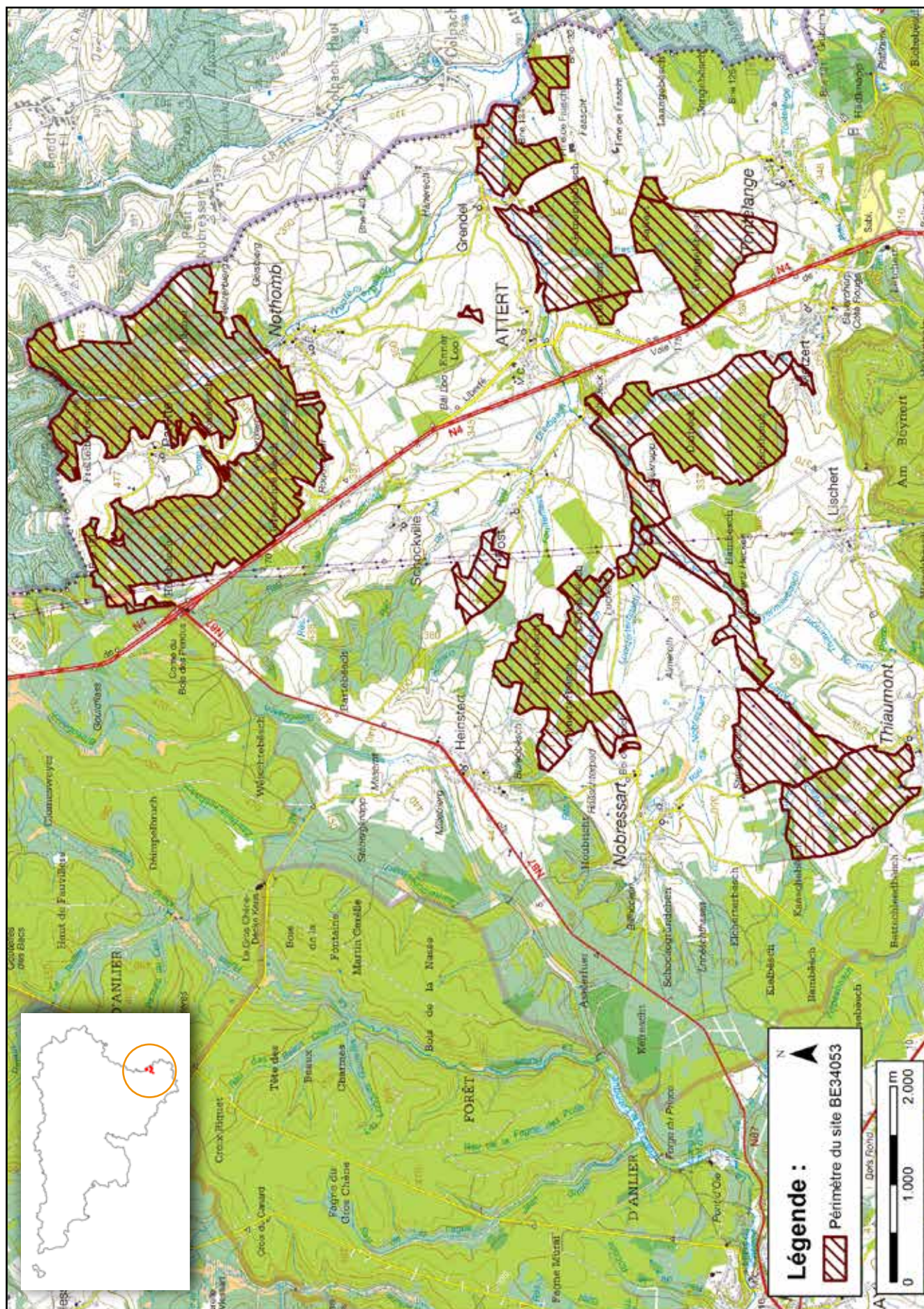
Insectes

Cuivré de la bistorte

Poissons

Chabot
Lamproie de Planer

¹ Les mesures de gestion sont décrites dans le "Guide de gestion Natura 2000" disponible sur le site internet de Natagriwal



© Institut géographique national - IGN - 1 : 50.000

Vous avez une question sur Natura 2000 ?

Informations générales et conseils de gestion :
 - Natagriwal: www.natagriwal.be (0495 66 09 50)
 - Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier: www.parcnaturel.be (063 45 74 77)
 - Parc Naturel de la Vallée de l'Attert: www.pnva.be (063 22 78 55)

Informations biologiques et législatives:
<http://biodiversite.wallonie.be>
Informations cartographiques:
<http://geoportail.wallonie.be/walonmap>
Informations administratives et réglementaires:
 Département de la Nature et des Forêts (DNF) : 081 33 51 64



Fiche réalisée par Natagriwal (version 07/2017)
 Source des données : M.B. du 18/05/2017